

## AVIS DE COURSE



### Grand Prix de l'Almanarre 2019 Championnat de France Promotion

Longue distance

Du 26 octobre au 29 octobre 2019

Plage de l'Almanarre, HYERES (83)



Autorité Organisatrice : HYERES WINDSURF ORGANISATION

WINDSURF 2017 - 2020

**Terminologie** : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie windsurf et windfoil.

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B, les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.2. les règlements fédéraux.
- 1.3. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tout bateau et dans la limite de 150 compétiteurs inscrits.
- 3.2. Les concurrents doivent s'inscrire et payer en ligne sur le site [www.hyereswindsurf.org](http://www.hyereswindsurf.org) via la plateforme de paiement mise en place.
- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile « compétition » valable accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs (15 ans minimum requis).

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 75 € jusqu'au 17 octobre 2019 date limite d'inscription. Après cette date le droit d'inscription s'élèvera à 130 euros.

### 5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription :

Le 26 octobre 2019 de 9 h à 12h dans les locaux de BTP VACANCES - plage de l'Almanarre

## 5.2. Jours de course :

| Date                 | Heure du briefing |  |
|----------------------|-------------------|--|
| 26/10                | 13 h              |  |
| Du 27/10<br>au 29/10 | 9 h               |  |

Si changement, affichage la veille avant 20 h sur le panneau officiel.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

## 7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : longues distances à partir de 12 nœuds.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

Pour les windsurfs la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est pénalité d'un tour.

## 9. CLASSEMENT

**9.1.** Le nombre de courses devant être validées pour cette compétition est de 3 pour le championnat de France et 1 pour le Grand Prix de l'Almanarre

**9.2.** Le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A.

## 10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le HWO au 0494573720 ou voir le site : [hyereswindsurf.org](http://hyereswindsurf.org)